



**« Les Espoirs du Foot »**  
**Détection U15F – Phase départementale**  
**Saison 2022-2023- Joueuses nées en 2008**



Les joueuses ci-dessous sont convoquées au Parc des Sports Pierre SAUVAIGO

20 Avenue Marcel PAGNOL 06800 Cagnes-sur-Mer.

Accueil entre 08h30 et 09h00, début de la détection à 09h00- Fin à 12h00

Le Mercredi 26 Octobre 2022.

*Liste des 47 joueuses convoquées :*

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Club</u>
ALAVENA	Amandine	A.S. DES MOULINS
ALI NARA	Sarah	RACING CLUB PAYS DE GRASSE
BLOTTIAUX	Zoé	F.C. DE MOUGINS COTE D'AZUR
BOUIDGUIG	Salma	CAVIGAL NICE S.
CARME	Tess	A. S. DE MONACO FOOTBALL FEMININ
DANIERI	Matilda	F.C. DE MOUGINS COTE D'AZUR
DUFOUR	Line	CERC.A. PEYMEINADOIS
EL KTAIBI	Mouna	RACING CLUB PAYS DE GRASSE
ERREDIR	Chaina	A.S. DES MOULINS
ESSEMLALI	Sofia	CAVIGAL NICE S.
FABRETTI	Capucine	F.C. DE MOUGINS COTE D'AZUR
GALLIANO	Cara	A.S. VENCOISE
GAUMET	Noa	O.G.C. NICE COTE D'AZUR
GIACOBBE	Ornella	A.OM. TOURRETTE LEVENS
HAMIDA	Emy	O.G.C. NICE COTE D'AZUR
KASRI	Sabrina	A.S. CANNES
LACOLLA	Mellie	O.G.C. NICE COTE D'AZUR
LAMIRI	Lina	A.S. CANNES
MAS ANTKOWIAK	Maelys	A.S. CANNES
MZE	Annia	A.S. CANNES
NASRAOUI	Candice	A.S. CANNES
NEUMULLER MANCEAU	Celya	RACING CLUB PAYS DE GRASSE

District de la Côte d'Azur – 32 Chemin de Terron 06200 Nice

[secretariat@cotedazur.fff.fr](mailto:secretariat@cotedazur.fff.fr)

04 92 15 80 30



« Les Espoirs du Foot »  
Détection U15F – Phase départementale  
Saison 2022-2023- Joueuses nées en 2008



PEREIRA DA SILVA	Elis	O.G.C. NICE COTE D'AZUR
POL	Lola	RACING CLUB PAYS DE GRASSE
RAYBAUT	Fanny	A.S. DES MOULINS
ROUBI	Ines	RACING CLUB PAYS DE GRASSE
SMIDA	Emna	U.S. MANDELIEU LA NAPOULE
TONIN	Lya	ASF FALICON
VELPRY	Mae	SP.C. MOUANS SARTOUX
VEROLA	Zoé	O.G.C. NICE COTE D'AZUR
VITALI	Madisone	O.G.C. NICE COTE D'AZUR
YBANEZ	Lisa	CAVIGAL NICE S.
ZUCCALA	Marina	O.G.C. NICE COTE D'AZUR
RATTRAPAGE DETECTIONS 1 ET 2		
BAOUTOUL	Salma	J.S. JUAN LES PINS
BARILLA	Maelys	RACING CLUB PAYS DE GRASSE
BEN SOLTANE	Lina	CAVIGAL NICE S.
BOUTAFASSA	Melia	RACING CLUB PAYS DE GRASSE
BOUVIER	Lea	U.S. MANDELIEU LA NAPOULE
CHABANON SITTON	Opale	A.S. DES MOULINS
EL YAZZAOUI	Malak	A.S. DES MOULINS
HAMILA	Shaninez	J.S. JUAN LES PINS
HOMONT	Laura	J.S. JUAN LES PINS
ICART	Clara	J.S. JUAN LES PINS
LAKCHAI	Nora	RACING CLUB PAYS DE GRASSE
MUNUERA	Ines	RACING CLUB PAYS DE GRASSE
ROUQUET	Clelya	A. S. DE MONACO FOOTBALL FEMININ
ZAMITI	Inaya	U.S. MANDELIEU LA NAPOULE



## « Les Espoirs du Foot » Détection U15F – Phase départementale Saison 2022-2023- Joueuses nées en 2008



### RAPPEL REGLEMENTAIRE :

Ce document est **une convocation officielle**, elle prime sur toute autre action (match amical, entraînement etc.)

Les clubs sont avertis par leur messagerie officielle ainsi que par publication sur le site du District et doivent en avertir leurs joueurs.

*« Aucun joueur sélectionné ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi. En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur désigné, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux »*

### OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT :

- Effectuer une revue d'effectif dans la catégorie d'âge (assurer le suivi de la promotion d'une saison à l'autre), dans le **cadre du Parcours de Performance Fédéral (PPF)**.
- Donner une étape supplémentaire à la formation de la joueuse,
- Apporter un complément du club, des éléments sur les fondamentaux du Football (aspects comportementaux, techniques, intentions, principes de jeu...),
- Préparer les Interdistricts de Novembre 2022 qui déboucheront sur la Sélection U15F Méditerranée avec pour finalité les Interligues et une revue d'effectif nationale.

### PROGRAMME :

- Evaluation et observation en Opposition interne.

### SE MUNIR :

- Equipements complets de footballeuse (protège-tibias, crampons...)
- Gourde ou bouteille d'eau personnelle

### Contact :

En cas d'absence, d'empêchement ou cas particulier merci de suivre la procédure ci-dessous :

- 1) Joindre le responsable de l'action ASSATI Kevin CTD 06 75 66 46 47
- 2) Faire parvenir au District tout justificatif précisant les raisons de l'absence (certificat médical...)

En cas de non-respect de la procédure, le District statuera sur l'application des règlements sportifs en vigueur.